

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 34 (1987)  
**Heft:** 4

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

que et chimique (COPAL) étaient suffisantes.

En cas d'urgence au voisinage des installations nucléaires suisses, des mesures de protection sont prévues: alerte et alarme données aux autorités, transmission de l'alarme à la population, occupation improvisée des abris ou caves les plus proches, plans d'évacuation de la population, etc. L'intervention de la PCi fait justement partie des mesures de protection que les autorités peuvent ordonner.

### Accidents industriels

La loi fédérale sur la protection de l'environnement stipule que: «Quiconque exploite des installations où sont entreposées des substances qui, en cas d'événements extraordinaire, peuvent causer de graves dégâts à l'homme ou à l'environnement, doit prendre des dispositions propres à assurer la protection de la population et de son environnement».

Les cantons sont chargés d'assurer la coordination entre les services de protection contre les catastrophes, par exemple le corps local de sapeurs-pompiers, le centre de renfort du service du feu, la police, le dépôt des services industriels, le service d'urgence des hôpitaux, tout ou partie des organisations

de PCi, etc.), et désignent un organe d'alarme.

La PCi est susceptible d'être mise sur pied en tout temps par les cantons et les communes ainsi que par la Confédération. Grâce à ses structures, elle contribue à surmonter les conséquences de catastrophes et se montre efficace surtout comme élément de «deuxième échelon opérant sur une durée prolongée».

Suite aux catastrophes de Bâle et de Tchernobyl, les responsables de la Confédération et des cantons concernés sont arrivés à la conclusion qu'il n'était pas nécessaire de faire appel à la PCi, ni à son infrastructure.

### Les leçons de Bâle et de Tchernobyl

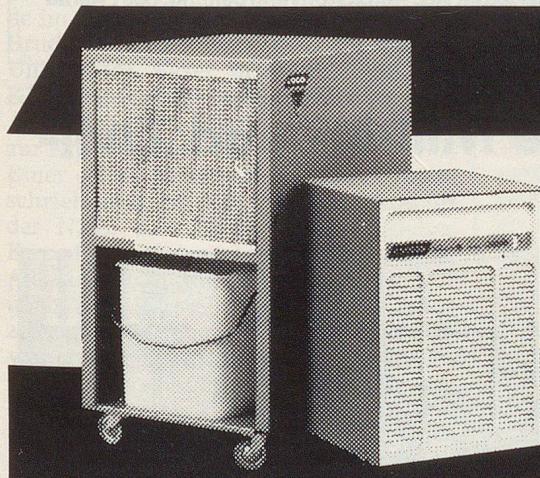
Les événements de Bâle et de Tchernobyl permettent de tirer plusieurs enseignements que M. Mumenthaler n'a pas manqué de relever:

- Tout d'abord, le temps d'intervention doit être réduit. Il y a lieu d'encourager systématiquement toutes les mesures visant à raccourcir le temps de préparation à l'intervention.
- La PCi doit être utilisée comme un élément de secours de deuxième degré. La création de petites formations d'intervention rapide (des élé-

ments de piquet) est envisagée.

- Le réseau d'alarme sera renforcé dans les communes de 200 à 600 habitants qui bénéficieront bientôt de subventions pour l'installation d'une sirène fixe.
- Il faut améliorer l'information entre l'Office fédéral et les offices cantonaux et communaux de la protection civile. Un effort doit être fait pour mieux renseigner la population sur les dangers qui la guettent.
- Les événements de Bâle et de Tchernobyl ont clairement laissé apparaître que le principe de la protection civile tel qu'il est conçu actuellement (protection préventive, place protégée pour chaque habitant), se révèle judicieux. L'on se préoccupe désormais davantage de cet aspect du problème aux divers échelons de notre Etat fédératif.

Il y a lieu toutefois de tenir compte du fait que la guerre est la pire des catastrophes qui pourraient nous toucher. Aussi longtemps que les conflits armés ne pourront être exclus – et c'est malheureusement loin d'être le cas – la protection civile a l'obligation de faire son possible pour préserver au mieux son pays, sa communauté et sa population des conséquences de conflits armés.



Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

## Déshumidificateurs

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié – caves, entrepôts, habitations, installations de protection civile, etc. Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minimale. Demandez-nous la documentation détaillée.

Krüger + Co.  
1010 Lausanne, Tél. 021 32 92 90  
Succursales: Münsingen BE,  
Hofstetten SO, Degersheim SG,  
Dielsdorf ZH, Gordola TI  
Küssnacht am Rigi, Samedan

**KRÜGER**

### Faltbehälter / Bassins souples



Wasserversorgung  
Ravitaillement en eau



Stapelkanister für Schutz-  
räume / Estagnon empilable  
pour des abris publics



Einsatz im Katastrophenge-  
biet / Intervention dans la ré-  
gion de sinistre

**TEXCO**  
swiss

Im Moos 8, 9438 Lüchingen/  
Altstätten, Tel. 071 75 34 84,  
Telex 719 305

**NEUKOM** 

### Mobilier pour centres de protection civile

études et projets, fabrication

**H. Neukom SA**  
8340 Hinwil-Hadlikon  
Téléphone 01/938 01 01

# MISTRAL

## Luftentfeuchter Mistral schützt Produkte und Einrichtungen

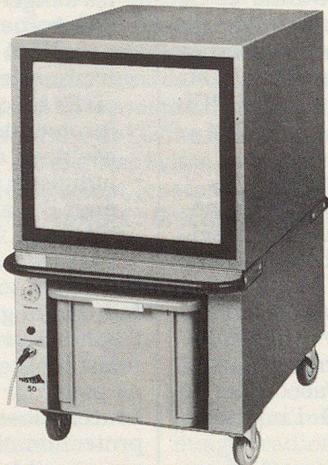
Wollen Sie im Keller, in der Werkstatt, im Archiv oder in einem Lager Erzeugnisse vor Feuchtigkeit schützen, so hilft Mistral. Der Luftentfeuchter Mistral erzeugt an jedem Ort ein ideales Klima und bewahrt vor Feuchtigkeitsschäden.

Mistral Luftentfeuchter gibt es in verschiedenen Größen und Leistungsstärken. Sie sind zuverlässig, wartungsfrei und solide.

Herstellung in der Schweiz.

Bitte verlangen Sie mehr Information bei.

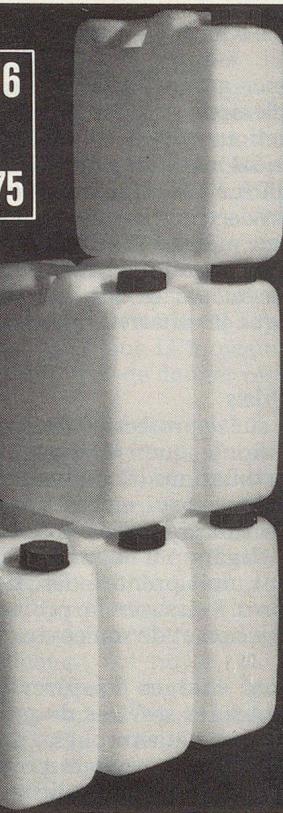
Roth-Kippe AG  
Gutstrasse 12, 8055 Zürich  
Tel. 01 461 11 55



### roth-kippe ag

Roth-Kippe stellt auch Wäschetrockner, Heizgeräte, Luftbefeuchter und Luftreiniger her.

## Kanister und Fässer für Trinkwasserreserve



Wir liefern Kanister 10–60 l, Fässer 40–220 l, mit Auslaufhähnen, aus lebensmittelchem. Niederdruck-Polyäthylen, physiologisch unbedenklich.



Cartofont AG, Kunststoffverarbeitung, 5001 Aarau  
Telefon 064 22 09 15, Telegramme: carto  
Telex 981 244, cart-ch

## ■■■ Franke baut vorschriftsgerechte Militär- und Zivilschutz- sowie Gemeindeküchen.

■■■ Wir bieten eine fachliche Beratung bei der Planung und Einrichtung, ein komplettes Programm an Küchenanlagen und Küchenzubehörartikeln sowie eine einwandfreie Montage und einen prompten Service.

### Informations-Coupon

Bitte senden Sie uns ausführliches Dokumentationsmaterial über Militär-, Zivilschutz- und Gemeindeküchen.

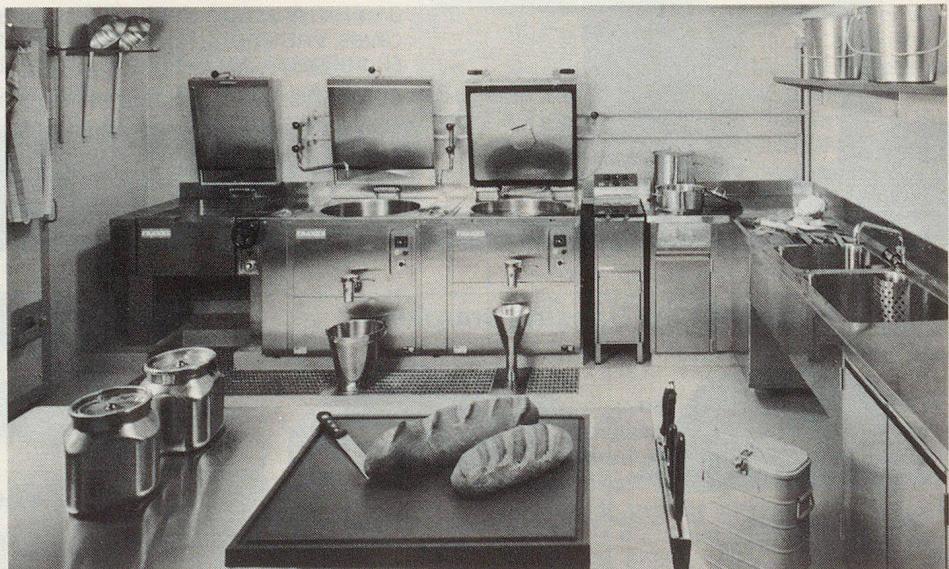
Name: \_\_\_\_\_

Strasse: \_\_\_\_\_

PLZ/Ort: \_\_\_\_\_

Einsenden an: Franke AG,  
4663 Aarburg

Franke AG  
CH-4663 Aarburg  
Schweiz  
Telefon 062 43 31 31



# FRANKE

Spültische  
Küchen + Bäder  
Verpflegungstechnik  
Industrie

■ Technik

■ Qualität

■ Design